

postal et les flammes d'oblitération. A l'occasion, d'autres aspects de spécialisation pourront aussi être touchés ici.

Tout lecteur désireux d'obtenir une information ou de faire connaître une trouvaille dans ces différents domaines, est invité à communiquer avec l'auteur, M. Ulric Lévesque, B.P. 684, La Pocatière, Kamouraska, Québec, G0R 1Z0. La chronique servira à fournir la réponse ou à transmettre l'information.

LES TIMBRES PERFORÉS CANADIENS

par Jean-Guy DALPÉ

L'utilisation de plus en plus répandue du timbre-poste fut malheureusement perturbée par certaines pratiques malhonnêtes; en effet les autorités postales avaient remarqué que certains employés décollaient les timbres des enveloppes avant qu'ils aient été oblitérés, timbres qu'ils revendaient ou qu'ils utilisaient pour des besoins personnels; certains employés de grandes entreprises utilisant un gros volume de timbres-poste faisaient de même. Il fallait donc résoudre ce problème épique.

C'est de Grande-Bretagne que vint la solution. En 1868, Joseph Sloper inventa un outil capable de perforer d'un seul coup un sigle, un symbole ou des lettres dans chacun des timbres d'une feuille complète.

Les firmes canadiennes ne tardèrent pas à adopter cette solution. Dès 1889 la firme W.J. Gage & Co. de Toronto perforait les timbres de ses initiales avec une machine fabriquée par Sloper. Cependant elle agissait dans l'illégalité. Ce n'est en effet qu'en 1896 que cette pratique reçut sa sanction officielle du ministère des Postes canadiennes. Par la suite, le ministère édicta quelques règles au sujet de la perforation des timbres, règles qui sont encore en vigueur aujourd'hui; une de celle-ci exige qu'une firme désirant perforer ses timbres obtienne au préalable une autorisation du ministère. Il est à noter qu'aucune firme n'a demandé de permis depuis 1931.

Les Anglais utilisent le mot "perfins" pour dire "timbres perforé"; c'est un néologisme né de la contraction de "perforated" (perforées) et "initials" (initiales). Cette notion est intéressante et importante; en effet il pourra arriver qu'un collectionneur trouve un timbre dans lequel il y aura des perforations sans que ce timbre soit, à proprement parler, un

"timbre perforé" ou un "perfin". Il est arrivé que des timbres soient apposés sur des documents qui furent perforés pour des fins autres que des buts postaux et d'identification; durant l'opération, le timbre se trouvait par hasard dans le champ de la perforatrice et écopait d'une partie des perforations.

Il faudra donc résérer à "timbre perforé" le sens suivant: timbre portant une marque perforée de part en part du timbre et dont le symbole ou les lettres identifient une firme ou une agence gouvernementale. Ici il est intéressant de noter que, dans sa législation, le ministère stipule que le diamètre de chaque perforation ne doit pas excéder un trente-deuxième de pouce et que l'espace rempli par le symbole ou les lettres ne doit pas dépasser un demi pouce carré.

La collection de timbres perforés peut se faire de plusieurs façons; en voici quelques-unes:

- un exemplaire, sur timbre canadien, de tous les symboles ou de tous les sigles utilisés par des firmes ou par des agences gouvernementales pour fins d'identification;
- un exemplaire de tous les symboles et de tous les sigles sur le plus grand nombre de timbres canadiens différents;
- même chose que dans le point précédent, mais avec les symboles et les sigles dans toutes les positions possibles;
- par thème; par exemple, les sigles et les symboles utilisés par des compagnies de chemin de fer ou par des compagnies d'assurance.

Chacun finalement peut mener sa collection selon sa fantaisie et ses goûts.

Dans cette chronique, on s'attachera surtout à donner tous les symboles et tous les sigles utilisés et à dire dans quelles positions on les a trouvés (sauf pour les O.H.M.S. qui ont déjà fait l'objet du livre). En plus, on donnera le nom des firmes qui les ont utilisés et la période pendant laquelle elles le furent.

Voici l'ordre dans lequel on procédera:

Symbolle et sigles utilisés par les firmes et les agences gouvernementales

- 1- au Québec;
- 2- dans les autres provinces canadiennes;
- 3- dans la province de Terre-Neuve;
- 4- au Canada, mais par des firmes américaines qui n'avaient pas de

Sièges et symboles utilisés au Québec

Ce titre ne se veut pas restrictif; il faudrait plutôt comprendre que les firmes qui les ont utilisés avaient leur siège social au Québec; cependant il est possible que des succursales de ces firmes s'en soient servi ailleurs au Canada.

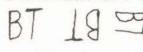
Le premier sigle que nous allons étudier est celui employé par la Bell Téléphone Co. dont le siège social est à Montréal. Cette firme utilisa deux perforatrices, ce qui fait qu'on retrouve deux types.

Type A



Période d'utilisation: 1912-1947

Positions:



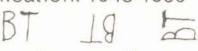
Commentaires: En plus de le trouver sur les timbres-postes réguliers, on le rencontre également sur les timbres de droit de régie (Excise Tax Stamps) et sur des timbres préoblitérés de Montréal. Les deux premières positions sont fréquentes, mais la troisième est rare. La première position existe dédoublée (rare).

Type B



Période d'utilisation: 1943-1960

Positions:



Commentaires: La première position est fréquente et les deux autres sont plus rares, surtout la dernière. Il arrive également que la perforation soit faite à cheval sur deux timbres, ce qui donne ceci sur timbre: T B

Cette position dédoublée existe également.

La différence entre les deux types est assez mince et la meilleure façon de voir si on a deux types différents consiste à superposer deux timbres qui ont ce sigle et de vérifier si les perforations coïncident. La distinction peut également se faire visuellement en regardant la forme de la boucle inférieure du B et la barre verticale du T par rapport à la barre horizontale.

Type A



Type B



Centrée Décentrée vers la gauche

LE COIN DU SPÉCIALISTE

LES TIMBRES PERFORÉS CANADIENS

Par Jean-Guy DALPÉ

Trois des nombreuses compagnies de chemin de fer qui ont opéré au Québec, ont utilisé des machines pour perforez leurs timbres de leurs initiales.

Les perforations que nous allons décrire ont été faites dans les succursales ou au siège social de ces compagnies à Montréal.

La première et la plus ancienne de ces compagnies est la Grand Trunk Railway Co. Elle fut incorporée en 1852. Son projet principal consistait à relier les provinces maritimes, le Québec et l'Ontario. Elle y parvint et contribua largement à l'essor économique et industriel du Canada. Cependant, elle éprouva des difficultés financières et fut finalement absorbée par la Canadian National Railway, en 1923.

Sigle: **GTR**

Période d'utilisation: 1903-1922.

Position: **GTR**

Commentaires: La (ou les) personne qui perforait les timbres de cette compagnie était sûrement minutieuse, appliquée et très attentive à son travail, car on ne trouve qu'une seule position. Cependant, il est fort possible que la position inversée existe. Malgré tout, la position illustrée ici existe dédoublée (rare).

La seconde compagnie **CPR** est la Canadian Pacific Railway Co.; créée en 1872, elle devait relier le lac Nipissing (Ontario) à la côte du Pacifique. Tout en réalisant ce projet, la compagnie réussit à s'implanter dans l'Est à partir de 1881 par l'achat de compagnies déjà établies au Québec.

Sigle: **CPR**

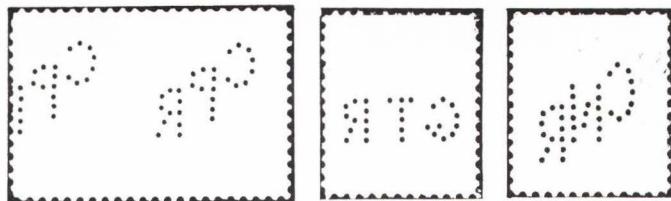
Période d'utilisation: 1903-1971.

Positions: **CPR** **Y** **do** **do** **CPR**

Commentaires: Les deux premières positions sont très fréquentes et, même dédoublées, elles sont très communes. Les deux suivantes se trouvent surtout dans les timbres dont le format est plus haut que large et dans les timbres de la série régulière de 1962-1967. Ce sigle se rencontre également sur les timbres de droit de régie (Excise Tax Stamps) et dans des timbres préoblitérés de Montréal.

Il est presque sûr que ce sigle sera trouvé dans des timbres postérieurs à 1971.

JUIN 1976



CNR

La troisième compagnie, et non la moindre, est la Canadian National Railway. Cette compagnie, incorporée en 1919, est née à la suite du rapport d'une commission royale recommandant qu'un certain nombre de compagnies soient fondues en une seule.

De 1919 à 1923, on amalgama donc les compagnies suivantes: Intercolonial Railway, Prince Edward Island Railway, National Transcontinental Railway, Canadian Northern Railway, Grand Trunk Pacific Railway et Grand Trunk Railway.

Sigle: **CNR**

Positions:

CNR **Y** **N** **C** **N** **R** **C** **N** **R**

Période d'utilisation: 1919-1965.

Commentaires: Les deux premières positions sont très communes et les deux suivantes se retrouvent surtout sur les timbres de la série régulière de 1962-1967.

La cinquième position est rare et, fait curieux, c'est la seule qu'on retrouve dédoublée. L'année 1965 est une date approximative. On a trouvé ce sigle dans les timbres de la série 1962-1967 mais aucun timbre ne portait de date.

On a remarqué l'absence d'une ou de plusieurs perforations constituant ce sigle. Ceci s'explique par la brisure d'une ou plusieurs tiges de métal de l'appareil, tiges composant le sigle et servant à perforez le papier.

Courrier

Tout lecteur intéressé à nous faire part des positions nouvelles ou de commentaires relatifs aux timbres perforés canadiens, est prié de communiquer avec l'auteur, M. Jean-Guy Dalpé, 684, Le Laboureur, Boucherville. On lui attribuera le crédit de ses informations.

Si des lecteurs étaient intéressés à échanger ou à vendre des timbres perforés, l'auteur de cette rubrique sera heureux de participer à ces transactions.

LE COIN DU SPÉCIALISTE

Les timbres perforés

par Jean-Guy DALPÉ

Nous interrompons temporairement la description des sigles des firmes dont le siège social était (ou est encore) au Québec pour parler d'un phénomène qui aidera la compréhension de descriptions futures.

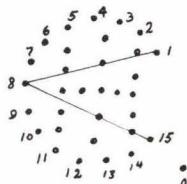
Plusieurs grandes firmes avaient de nombreuses succursales tant aux États-Unis qu'au Canada. Pour les identifier, on a utilisé des codes: on perforait un trou supplémentaire ou on ajoutait des perforations au dessin original.

CHI (International Harvester Co.)

Pour cette firme, le code consistait à numérotter de 1 à 15 chacun des trous de la lettre "C" (en partant du haut). Toutes les succursales canadiennes (sauf Vancouver) ont deux perforations supplémentaires: une perforation constante vis-à-vis le trou 15 (à 3 mm) que nous numérotterons 0 et une perforation vis-à-vis d'un des trous du "C" (à 1 mm); il arrive que cette dernière soit située à mi-chemin entre deux trous du "C".

Vancouver a, en plus de la perforation constante, deux perforations supplémentaires: une en face du 2 et une en face du 15.

- 0 - Belleville, Ont.
- 1 1/2 - North Battleford, Sask.
- 2 - Yorkton, Sask.
- 2 1/2 - Estevan, Sask.
- 3 - Brandon, Man.
- 3 1/2 - Lethbridge, Alta
- 4 - Calgary, Alta
- 6 1/2 - Weyburn, Sask.
- 7 - London, Ont.
- 8 - Montréal, Qué.
- 9 - Ottawa, Ont.
- 10 - Régina, Sask.
- 11 - St. John, N.B.
- 12 - Saskatoon, Sask.
- 13 - Winnipeg, Man.
- 2-15 - Vancouver, C.B.



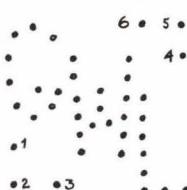
- 5 - Edmonton, Alta
- 5 1/2 - Québec, Qué.
- 6 - Hamilton, Ont.

Il arrive qu'on ne voit pas la perforation 0 parce que le sigle est décentré sur le timbre. Pour trouver le haut et le bas du sigle, il s'agit de tracer une ligne à partir du centre du trou 8 jusqu'au centre du trou 15; si la ligne coupe les trous intermédiaires en deux parties égales, on est en présence de la partie inférieure.

GWL (Great West Life Insurance Co.)

Le code utilisé par cette firme consiste à ajouter une seule perforation supplémentaire soit dans le coin inférieur gauche, soit dans le coin supérieur droit.

- 0 - Winnipeg, Man.
- 1 - Toronto, Ont.
- 2 - Halifax, N.E.
- 3 - Montréal, Qué.
- 4 - Vancouver, C.B.
- 5 - St. John, N.B.
- 6 - Calgary, Alta



McC (McClary Manufacturing Co.)

Le code consiste à ajouter une perforation supplémentaire le long de la patte droite du "M".

- 0 - London, Ont.
- 1 - Winnipeg, Man.
- 2 - Montréal, Qué.



NYL (New York Life Insurance Co.)

En guise de code, cette compagnie américaine ajoutait autour du "L" une perforation supplémentaire. Cette perforation (sauf pour Calgary et Vancouver) était accompagnée d'une ou deux perforations situées dans un des coins.

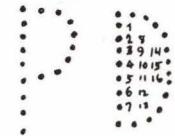
- A3 - Pas encore identifiée
- AB1 - Ottawa, Ont.
- AB14 - Québec, Qué.
- B5 - Montréal, Qué.
- B6 - Halifax, N.E.
- B15 - Québec, Qué.
- C - Vancouver, C.B.
- C15 - Vancouver, C.B.
- C16 - Calgary, Alta
- Cc4 - Toronto, Ont.
- Dd4 - Toronto, Ont.
- Dd5 - Winnipeg, Man.
- 6 - Calgary, Alta
- 11 - Vancouver, C.B.



PD (Parke Davis Co.)

Cette firme identifiait ses succursales en plaçant une perforation supplémentaire à différents endroits à l'intérieur du "D".

- 8 - Toronto, Ont.
- 9 - Winnipeg, Man.
- 14 - Montréal, Qué.



Quelques autres firmes ont utilisé un code pour identifier leurs succursales. Étant donné que ces succursales sont trop nombreuses, nous allons tout simplement citer les firmes ayant utilisé un code:

- American Type Founders Co.
- Canadian General Electric Co.
- Canadian Pacific Railway.
- Ogilvie Flour Mills Co.
- Royal & Queen's Insurance Co.
- Swift Canadian Co.
- Wm Rennie Co.

RÉFÉRENCES

The British North America Philatelic Society. "Canadian Stamps with Perforated Initials". Handbook No. 8. Third Edition. 1967. 32 p.

Perfins Club. "Catalog of United States Perfins". 1966. 413p.

COURRIER

Tout lecteur intéressé à nous faire part des positions nouvelles ou de commentaires relatifs aux timbres perforés canadiens, est prié de communiquer avec l'auteur, M. Jean-Guy Dalpé, 684, Le Laboureur, Boucherville. On lui attribuera le crédit de ses informations.

Si des lecteurs étaient intéressés à échanger ou à vendre des timbres perforés, l'auteur de cette rubrique sera heureux de participer à ces transactions.